

**Toute une histoire !**



**Les collections  
du musée de l'Armée**

**Gallimard | Musée de l'Armée**

Dédié à l'armée de Terre lors de sa création en 1905 aux Invalides à Paris, le

musée de l'Armée s'engage dans une mission interarmées. La guerre y est évoquée sous son aspect militaire.

Ses collections, d'environ 500.000 objets, incluent armures, uniformes, armes blanches et à feu, pièces d'artillerie, emblèmes, décorations, figurines historiques, trophées et même objets de la vie quotidienne du soldat. S'y ajoutent : un fonds de peintures, d'estampes, de dessins, de photographies et de sculptures ; une bibliothèque de manuscrits, de livres, de périodiques et d'archives privées ; des pièces ethnographiques dépassant le cadre européen et celui de l'ancien empire colonial français. Le musée de l'Armée a hérité des collections du Garde-Meuble de la Couronne, des saisies révolutionnaires, des campagnes militaires des XVIIIème et XIXème siècles et du musée de l'Artillerie. Pendant son mandat, le directeur du musée reçoit l'appellation de « gardien du tombeau de l'Empereur », car l'Hôtel national des Invalides abrite la sépulture de Napoléon 1er depuis 1840. Conformément à une politique scientifique et cohérente, les collections s'enrichissent par des achats, commandes, dons, legs, « dations » (remplacements exceptionnels de droits de succession) et collectes. Ensuite, une longue procédure les rend inaliénables, imprescriptibles et insaisissables, en vue de leur exposition au public. Déjà, près de 1.000 actes d'achats ont complété les cessions à titre gracieux de plus de 6.000 personnes, associations, sociétés, établissements et ministères. Toutefois, les aléas de l'histoire militaire ont gravement affecté les collections. La fin des guerres napoléoniennes conduit au pillage du musée de l'Artillerie en 1815. C'est pourquoi, dès le début de la guerre de 1870, la partie la plus riche des collections a été évacuée en province. En 1921, les dispositions du traité de Versailles suscitent l'afflux d'objets issus des guerres de 1870-1871 et de 1914-1918. Les mêmes événements se reproduisent en 1940 et 1949. Le musée a aussi connu des pertes par vols, demandes des restitutions, accidents ou destructions volontaires. Ainsi le 30 mars 1814, le maréchal Sérurier, gouverneur des Invalides depuis 1803, ordonne de brûler les drapeaux conquis par la France, pour éviter leur remise à l'ennemi. En 1938, un incendie a ravagé la façade Nord de l'Hôtel des Invalides et détruit le décor du Grand Salon. Parmi les pièces rares, rescapées de toutes ces péripéties, figurent deux armures japonaises datant de 1580-1590, cadeaux d'une ambassade nippone à la Couronne d'Espagne. Puis le roi Charles III les a offertes à la Cour de France lors du mariage de sa fille Anne à Louis XIII en 1615. Le musée possède les bâtons de maréchalat de quatre généraux de la seconde guerre mondiale, à savoir Leclerc, de Lattre de Tassigny et Koenig à titre

posthume et Juin de son vivant. De Gaulle a refusé cette dignité, prestigieuse sous l'Ancien régime, abolie pendant la Révolution et rétablie sous le Premier Empire. « L'Historial Charles de Gaulle », réalisé entre 2003 et 2008, a été intégré au programme de modernisation du musée (1994-2010), dénommé ATHENA (Armes, Technique, Histoire, Emblématique, Nation, Armée). Son expérience sert au projet MINERVE (Mémoire, Invalides, Engagement, Recherche, Visite évolutive). En 2025, trois nouveaux parcours concerneront l'histoire de la colonisation et de la décolonisation, l'histoire militaire de la France après 1945 et l'actualité des engagements militaires français.

## **Loïc Salmon**

**« *Toute une histoire !* », ouvrage collectif. Éditions Gallimard/Musée de l'Armée, 256 p., 197 illustrations, 32 €.**

Défense : mémoire et culture, véhicules des valeurs militaires

Exposition « Dans la peau d'un soldat » aux Invalides

Invalides : 350 ans de mémoire de la France combattante